

Quelques observations sur les conditions forestières du Bas-Languedoc

Autor(en): **Meyer, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **93 (1942)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785912>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques observations sur les conditions forestières du Bas-Languedoc

Lors d'un séjour à la S.I.G.M.A., « Station internationale de géobotanique méditerranéenne et alpine », à Montpellier, l'occasion nous fut donnée de faire quelques observations sur les conditions forestières des environs de cette ville. Nous nous permettons de les résumer ici, bien qu'elles ne soient pas d'un intérêt direct pour le forestier suisse.

Nous adressons nos vifs remerciements à M. le Dr *Braun-Blanquet*, directeur de la Station, qui a facilité nos études en établissant le plan de nos excursions et nous a permis de profiter de ses vastes connaissances et de ses conseils. Nos remerciements vont ensuite à M. le Dr *Ch.-A. Terrier*, qui a bien voulu se charger de revoir le texte de ce travail.

I. La végétation naturelle et sa dégradation en garigue

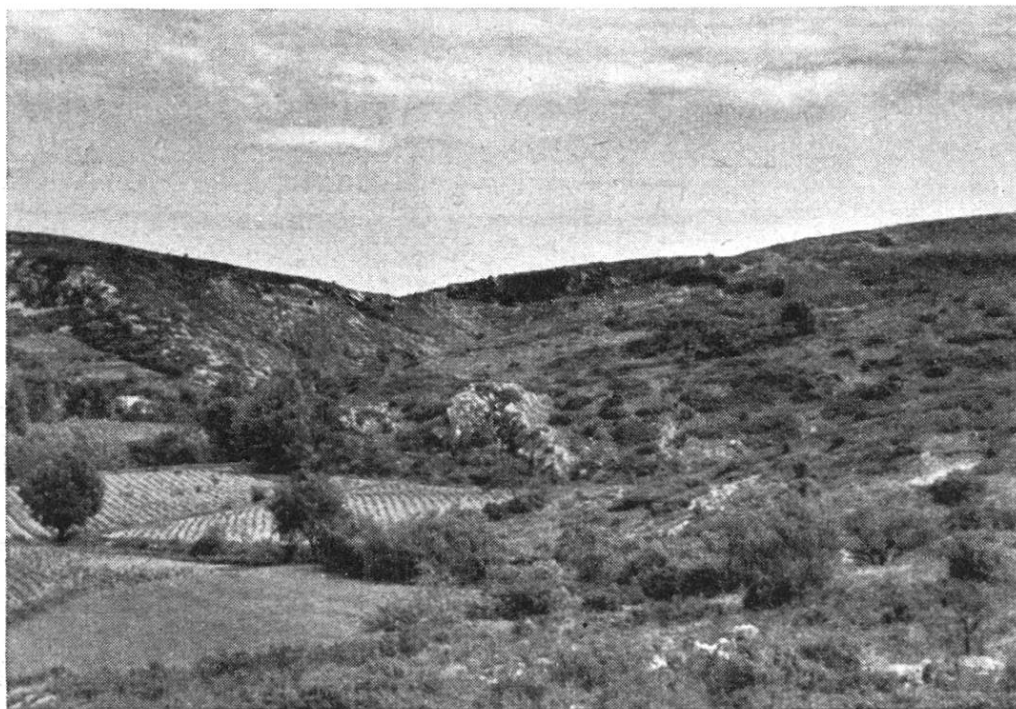
La partie inférieure du *Bas-Languedoc*, située entre la mer et les promontoires des Cévennes, fait partie de la région climatique méditerranéenne. Toute cette région, entourant le bassin méditerranéen, est caractérisée par divers types de chênaies à feuilles persistantes formant la végétation-climax, c'est-à-dire le stade final de l'évolution forestière primaire et naturelle. Cet ordre de groupements végétaux est représenté au Languedoc par la chênaie d'Yeuse, la forêt de chêne vert, type forestier assez répandu le long des côtes septentrionales de la Méditerranée, des îles dalmates jusqu'en Espagne orientale.

1. La chênaie d'Yeuse

L'essence principale de cette forêt est le chêne vert, la Yeuse (*Quercus Ilex* L.), qui forme des peuplements très denses et très ombrageux. La végétation y occupe l'atmosphère suivant une stratification bien développée, permettant de distinguer une strate arborescente (supérieure et inférieure), un étage arbustif (supérieur et inférieur), et une strate herbacée-muscinée. La forêt est presque impénétrable, d'autant plus que d'abondantes lianes l'envahissent, formant à tous les étages, et jusqu'à la cime des arbres, un lacis très enchevêtré. L'étage arbustif se compose de plusieurs essences dont nous ne citerons que le filaria (*Phillyrea media* L.), le laurier-tin (*Viburnum Tinus* L.), l'arbousier (*Arbutus unedo* L.) et le fragon (*Ruscus aculeatus* L.), tandis que la strate arborescente est constituée presque exclusivement par le chêne vert.

Les conditions climatiques de ces peuplements sont assez particulières. L'absorption de la lumière par le couvert stratifié des feuilles persistantes est très intense, ce qui fait que $\frac{1}{170}$ seulement de la lumière totale atteint le sol. Quant à la température, les extrêmes quotidiens et saisonniers sont notablement atténués dans la forêt, tandis que l'humidité relative moyenne est sensiblement augmentée. La collaboration des deux facteurs température et humidité, enfin, donne naissance à un

microclimat forestier humide très équilibré, plus ou moins océanique. Le gel, qui est encore assez fréquent dans la garigue, terrain déboisé et inculte servant de pâturage, où des températures de quelques degrés en dessous de zéro ne sont pas rares en hiver, n'apparaît jamais à l'intérieur de la forêt. Le milieu microclimatique caractéristique de ces peuplements garantit finalement le développement du chêne vert, essence dont les plantules sont extrêmement sensibles au froid.



Phot. P. Meyer, Langenthal.

Paysage de garigues, près de Grabels (Hérault). Alt. 70 m.

Le sol appartenant à cette végétation-climax est le sol rouge, la « terra rossa ». C'est une formation pédologique très équilibrée, très ancienne; en Suisse, elle n'est connue qu'à l'état fossile : le bol.

2. La dégradation de la chênaie

Les profils dégradés de sol rouge, qui sont occupés par la plus grande partie des cultures et de la garigue, prouvent que la chênaie d'Yeuse était beaucoup plus répandue autrefois. L'exploitation millénaire abusive en a décimé les peuplements, qui ne se trouvent plus aujourd'hui à l'état de développement parfait que sur des surfaces réduites et extrêmement rares en Languedoc.

La destruction de la forêt ne se fait pas brusquement, mais peu à peu, par dégradation continuelle, par succession régressive des groupements végétaux, succession influencée ou initiée généralement par l'homme et son économie. La dégradation est due à un régime forestier beaucoup trop rigoureux, anémiant de plus en plus le taillis. Ce mode d'exploitation est même favorisé par une loi fiscale, imposant au terrain forestier des contributions élevées par rapport à celui de la garigue, si la forêt n'est pas traitée en taillis d'une durée de révolution de quinze

ans au maximum, période beaucoup trop courte pour garantir une exploitation à rendement soutenu. Le chêne au Kermès (*Quercus cocci-fera* L.) s'installe dans ces peuplements clairiérés, au fur et à mesure que la Yeuse disparaît et forme finalement un maquis broussailleux et dense, rendu presque impénétrable à cause des feuilles dentées-épineuses du Kermès. Ce groupement, sans valeur forestière et non pâturable, est souvent incendié. Si les incendies sont répétés, la capacité de rejeter

Phot. P. Meyer, Langenthal.



Chênaie d'Yeuse traitée en taillis. — L'élagage des rejets de souche a pour but d'élever des fûts de baliveaux dépourvus de branches. — Vallée de la Mosson, près St-Jean de Védas; alt. 40 m.

des souches du chêne au Kermès se trouve réduite, et la hauteur de la broussaille est ainsi diminuée de deux mètres à cinquante centimètres environ. Puis, la garigue à Kermès cède finalement la place à des associations végétales, plus ou moins herbacées, qui s'installent dans les centres et constituent une pâture facile pour les moutons. Quand la garigue à Kermès n'est pas soumise à l'incendie, la Yeuse s'y rajeunit encore aisément, utilisant l'abri microclimatique nécessaire à son développement que crée le couvert de la broussaille.

II. Le pin d'Alep et la reconstitution naturelle de la chênaie d'Yeuse

Malgré la dégradation avancée, le Bas-Languedoc n'est pas entièrement déboisé. La présence de grandes forêts de pin d'Alep, caractérisées par la couleur bleu-grisâtre des cimes, donne plutôt l'impression, au nord de Montpellier, d'un taux de boisement assez élevé.

L'histoire de ces forêts est assez particulière et mérite d'être examinée de plus près, à l'aide de la carte topographique de *Jean-Dominique Cassini* (1748—1845), œuvre dont l'initiative revient au père de l'auteur, et se composant de 180 feuilles comprenant toute la France. L'aménagement forestier et rural y est indiqué par des signes spéciaux, ce qui donne une image fidèle de la répartition des cultures, garigues



Phot. P. Meyer, Langenthal.

Pin d'Alep s'introduisant dans la Lande à romarin et bruyère. — Fontfroide, p. Montpellier; 70 m. alt.

et forêts vers 1800. Grâce au détail des observations cartographiées, ce document constitue la première carte phytosociologique.

Puisque, sur cette carte, les forêts de pin d'Alep ne sont pas indiquées du tout dans le Languedoc, et que les stations originales les plus rapprochées de cette contrée se trouvent aux environs de Marseille et en Catalogne, cette essence a dû envahir la contrée spontanément, et tout récemment. Quelles sont donc les exigences écologiques du pin d'Alep ? Originaire des parties plutôt sèches de la région méditerranéenne, il ne peut être considéré comme élément exotique dans le Bas-

Languedoc, qui appartient lui-même à cette région climatique. La préférence du pin d'Alep pour les terrains marneux de l'âge éocène est frappante lorsqu'on consulte, sur la carte géologique, la surface occupée par cette essence dans le Languedoc. Ces marnes sont recouvertes d'une lande à romarin et à bruyère (*Rosmarinus officinalis* L. et *Erica multiflora* L.), en succession à la garigue à Kermès.

Formant le stade final de la série régressive des roches marneuses, ce groupement souffre d'une dénudation de plus en plus inquiétante, due à l'érosion pluviale, favorisée par la constitution imperméable du sol. Heureusement, le pin d'Alep s'introduit facilement à ces endroits. Cette essence est capable de protéger même les derniers vestiges de la lande dépérissante, évitant ainsi les conséquences d'une destruction accélérée. Le couvert de la jeune pineraie fait disparaître les espèces héliophiles de la lande, qui sont remplacées par les espèces caractéristiques de la chênaie d'Yeuse. C'est tout d'abord le sous-bois de cette formation qui s'installe, dans lequel apparaissent bientôt des plantules de chêne vert profitant de l'abri microclimatique. La régénération, enfin, de la végétation-climax ne dépend que du traitement forestier, pour autant que la Yeuse se trouve en sous-étage avec le pin.

III. Importance forestière de la reconstitution de la chênaie d'Yeuse

La réinstallation, du moins partielle, de la chênaie d'Yeuse étant possible, il vaut la peine d'examiner l'utilité d'une telle entreprise.

Le rendement de la chênaie d'Yeuse est faible; on le dit même inférieur à celui de la pineraie mentionnée. Ne produisant pas de bois d'œuvre très estimé, le chêne vert se prête pourtant facilement à la production d'écorce à tan, de bois de feu et de bois de charbon. Traité en taillis, la durée de la révolution devrait s'élever à 20 ans, pour la production de fagots de boulangerie et d'écorce à tan de valeur maximale; de 25 à 30 ans, pour la fabrication de charbon de bois. Avec l'âge, les souches perdent de leur capacité de rejeter et d'accroissement; c'est pourquoi on observe assez souvent des taillis de faible accroissement, très rabougris et âgés jusqu'à 100 ans.

L'importance forestière de la chênaie d'Yeuse réside dans son rôle protecteur contre les inondations dévastatrices et malheureusement trop fréquentes dans ce pays. Les horizons biogéniques du sol rouge ont une capacité d'accumulation d'eau relativement grande, ce qui justifie une élévation du taux de boisement dans le Bas-Languedoc par la chênaie d'Yeuse, d'autant plus que des pineraies de grande extension sont assez exposées aux incendies.

Si l'on veut procéder à la réinstallation de la chênaie d'Yeuse, il faut suivre les principes que la nature nous indique. Si le pin d'Alep ne s'introduit pas de lui-même, on l'obtiendra facilement par ensemencement ou par plantation. Les essais entrepris à cet effet par M. le conservateur M. Nègre, à Nîmes, ont prouvé que la réussite est assurée, pour autant qu'on ne quitte pas le terrain marneux. Si, par contre, on effectue les

mêmes essais sur des sols provenant de roche calcaire, on aboutit à un échec.

Les conclusions qui se dégagent des observations énoncées sont telles que la reconstitution de la forêt-climax est une mesure à longue vue, très difficile, coûteuse et presque impossible. Cependant, dans le cas particulier du sous-sol marneux impénétrable, le problème se résoud très facilement, et cela grâce à l'aide du pin d'Alep, essence forestière pionnier de grande puissance.

P. Meyer, ing. forestier.

Bibliographie

Braun-Blanquet J. Un problème économique et forestier de la Garigue languedocienne. — Communication de la S. I. G. M. A. n° 35, Montpellier 1935.

— La chênaie d'Yeuse méditerranéenne. — Communication de la S. I. G. M. A. n° 45, Montpellier 1936.

— Association végétale climatique et climax du sol dans le midi méditerranéen. 1934. — Communication n° 25 de la S. I. G. M. A.

Braun-Blanquet G. La Lande à romarin et bruyère en Languedoc. — Communication de la S. I. G. M. A. n° 48, Montpellier 1936.

Aichinger E. Waldbauliches aus dem Roterdegebiet Südfrankreichs. — « Forstwissenschaftliches Centralblatt », 1929, S. 52.

Nègre M. Forêts et reboisements dans le Gard. — « Revue des eaux et forêts », série VII, 1931, p. 929.

NOS MORTS

† Alfred Gujer, inspecteur forestier à Schaffhouse

A. Gujer est né le 2 novembre 1878, dans le village zurichois de Wetzikon; il était le seul enfant d'un couple d'agriculteurs qui sut lui donner une excellente éducation. Après ses classes primaires, il étudia au collège cantonal de Thurgovie. Ses parents caressaient l'espoir de le voir choisir la vocation de pasteur; mais, attiré par la forêt, il avait préféré celle de sylviculteur.

Avant d'entrer à l'Ecole forestière, le jeune candidat étudia, durant un semestre, à l'Université de Genève. Et après son stage pratique, à Schaffhouse (1902), il eut la chance de pouvoir passer un joyeux semestre à l'Ecole forestière de Munich. Durant les trois années qui suivirent, les déceptions ne lui manquèrent pas, en ce qui concerne la recherche d'une occupation permanente. Puis, en 1905, on lui confia le poste, nouvellement créé, d'inspecteur forestier de l'arrondissement grison VIII (Davos-Filisur), avec siège à Filisur. Il a gardé le meilleur souvenir de cette période d'activité dans les forêts de la montagne.

En automne 1908, *A. Gujer* fut nommé inspecteur des forêts de la ville de Schaffhouse, comme successeur de *M. Konrad Vogler*, qui y exerça ces fonctions durant 46 ans. Ce dernier déploya une activité remarquable, en particulier dans la conversion de taillis composés en